VILLE DE
Sainte-Marie aux-Mines

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20261020-80_2026-DE
Date de télétransmission : 03/11/2026
Date de réception préfecture : 03/11/2026

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 27 dont 27 sont encore en fonction. Séance du 20 Octobre 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 17 membres, absents excusés ayant donné procuration : 9 membres, absents excusés : 0 membres, absent : 1 membre

POINT N° 80

COMMISSIONS DE TRAVAIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT – DESIGNATION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mme la Maire expose :

Lors de sa séance du 24 Septembre 2026 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Argent a mis en place une commission « Sport, activité physique, santé et vie associative ». Cette commission intercommunale a pour mission d'accompagner la collectivité dans ses prises de décision en matière d'activité physique, de sport et de vie associative. Elle vise notamment à favoriser l'accès de tous les habitants à une pratique physique régulière, bénéfique pour la santé, à lutter contre la sédentarité et à renforcer le lien social.
La Communauté de Communes du Val d'Argent propose à chaque commune membre de l'EPCI de désigner 2 conseillers municipaux appelés à participer aux travaux de cette commission.

Je vous propose de procéder à cette désignation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DESIGNE :

- Anne TAVEIRNE
- Hélène SCHAETZEL

Délibération adoptée à l'unanimité.

La secrétaire de séance,

Camille VAN ASCH

La Maire,

Ville de Ste-Marie-aux-Mines
Haut-Rhin - 4 -

Noëllie HESTIN

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 03/11/2026